



Abidjan, le 22 Septembre 2020

N/Réf: 051 PR/DN/CMA/2209-2020

Aux
Surintendants de Région, Surintendants de District,
Intendants de Paroisse, Aumôniers, Missionnaires,
Responsables laïcs, Fidèles

Objet : 30 jours à la brèche pour la Côte d'Ivoire

Chers bien-aimés,

Nous nous réjouissons de votre forte mobilisation autour de la semaine nationale de jeûne et prière en faveur de notre nation dénommée « **7 jours aux pieds du Seigneur** ». Nous avons recommandé le sort de notre nation entre les mains de l'Éternel, nous avons placé en lui notre confiance, il agira (cf. Ps 37, 5).

Cependant, nous sommes appelés à persévérer dans la prière jusqu'à l'exaucement. Le Seigneur Jésus nous a d'ailleurs montré « qu'il faut toujours prier et ne pas se lasser » (Luc 18, 1).

Ainsi, toujours soucieux du bon déroulement des élections présidentielles d'Octobre 2020, le Département National de la Prière organise une seconde phase nationale de jeûne et prière dénommée : « **30 jours à la brèche pour la Côte d'Ivoire** » qui se tiendra du **Jeudi 01 au Vendredi 30 Octobre 2020**.

Ce programme est une chaîne de prière et chaque Paroisse représente un maillon de cette chaîne. Ainsi, chaque Paroisse aura son jour d'intercession selon le programme de prière établi (voir en annexe).

Le Seigneur dit : « *Je cherche parmi eux un homme qui élève un mur, qui se tienne à la brèche devant moi en faveur du pays, afin que je ne le détruise pas ; mais je n'en trouve point* ». (Ezéchiel 22, 30). Puisse le Seigneur trouver en chacun de nous l'intercesseur qu'il cherche pour le salut de la Côte d'Ivoire.

« *Que le Dieu de paix soit avec vous tous ! Amen !* » (Romains 15, 33)



Le Président

Rev. Dr Noël N'GUESSAN